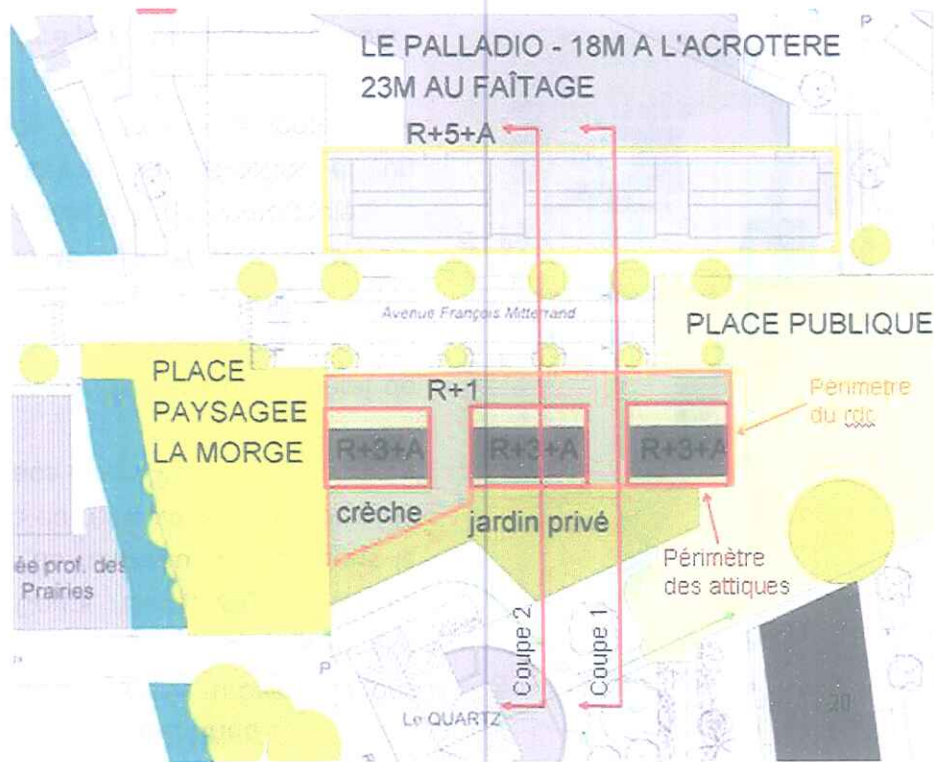
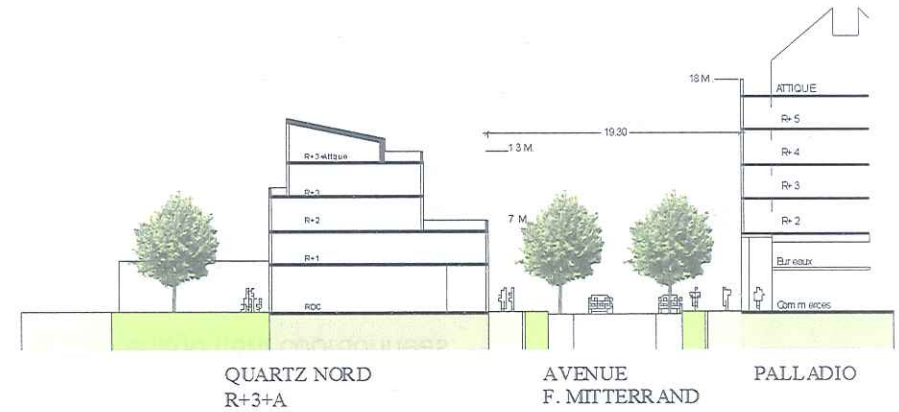


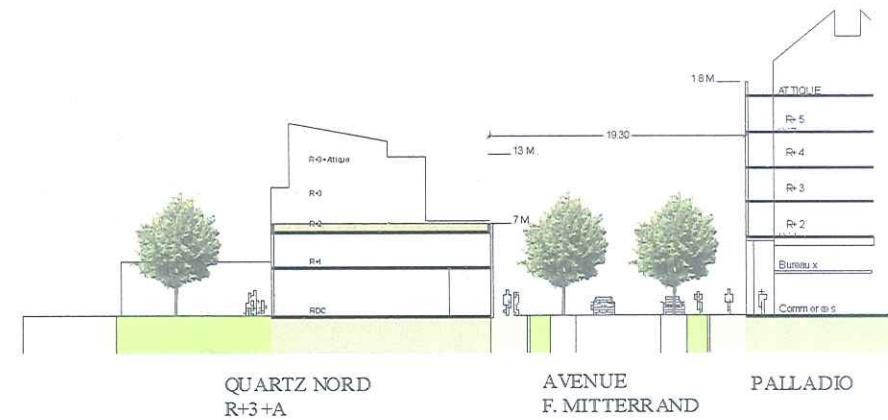
Principes de composition (détails)



L'ilot Quartz Nord sur l'avenue F. Mitterrand



L'ilot Quartz Nord sur l'avenue F. Mitterrand



Secteur arrière gare/ DiverCité Zoom : de DiverCité à la voie de chemin de fer

Cinq enjeux identifiés

Le large secteur urbain compris entre la Morge et l'axe historique du Cours Becquard Castelbon, porte de nouveaux enjeux dans le cadre du renouvellement urbain de l'espace DiverCité :

- Terminer la Place du Général de Gaulle au sud de l'opération des Terrasses du Mail, créer un appel vers le nouveau cinéma, rendre cet accès plus lisible et confortable ;
- Valoriser un parcours et un espace de détente le long de la Morge ;
- Rendre plus lisible et confortable l'entrée au cinéma ;
- Relier de manière simple le quartier DiverCité à la ville historique ;
- Encadrer le renouvellement éventuel de l'ilot urbain compris entre la Morge et le Mail, au nord du boulevard François Mitterrand (actuellement supermarché et magasin de jardinage).



Les orientations d'aménagement

Le projet DiverCité répond aux orientations du document d'orientation et d'objectif du Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine Grenobloise, en particulier « conforter les coulées vertes et la trame végétale en milieu urbain » et « valoriser la trame aquatique en milieu urbain ».

Dans cet esprit le projet prévoit de valoriser la rivière Morge où cela est possible. Ainsi il est prévu une placette à dominante paysagère et piétonne, au nord-ouest du quartier DiverCité, à l'angle créé par la Morge et le boulevard François Mitterrand. Il s'agit de saisir l'opportunité de ce lieu de rencontre entre la trame urbaine et la trame verte et aquatique en menant plusieurs actions de planification et d'aménagement coordonnées.

La placette paysagère créée mettra en relation les parvis de la future Maison du Conseil Général, du rez de chaussée d'équipement public, de commerce ou d'équipement de la construction prévue au nord de l'ilot Quartz. Ensuite, l'espace sera dégagé de construction et ouvert sur la rivière de manière à constituer un espace de détente et d'articulation des cheminements piétons à proximité de la rivière.

Cette déclinaison plus précise des orientations d'aménagement et de programmation de ce secteur propose, au nord-ouest de DiverCité, sur sa rive droite, le prolongement de ce cheminement

piéton et sa valorisation en espace de promenade et de détente. Ainsi il sera à terme créé une nouvelle connexion piétonne et paysagère entre l'hyper-centre-ville et le quartier DiverCité. La création de la placette paysagère de la Morge renforce et préfigure cette connexion verte et bleue.

Il s'agit enfin d'augmenter le Jardin de Ville vers le Nord et de lui donner une relation plus forte et plus grande avec la rivière et une nouvelle entrée sur le Mail, en face du prolongement de la rue des Halles dans la perspective de pouvoir un jour prolonger la promenade :

- au Sud, devant l'équipement pour personnes âgées et établir une nouvelle traversée de la rivière,
- au Nord, au-delà de la voie ferrée en passant sous les arcades.

Les orientations de programme de construction

Dans l'hypothèse de mutation et de renouvellement de l'ilot urbain compris entre la Morge et le Mail, au nord du boulevard François Mitterrand, les orientations prévues sont les suivantes :

- un ilot traversé par des venelles (privées, servitudes ou publiques) Nord/Sud et des jardins privés vers la Morge qui prolongent dans l'espace privé le caractère paysager de la promenade
- des façades commerciales ou d'activité sur la nouvelle entrée Nord du Jardin, la place du Général De Gaulle et le boulevard François Mitterrand
- des rez de chaussée pouvant se prolonger par des terrasses d'agrément sur la rive droite de la Morge et créant un espace de déambulation et de détente proche de la rivière marquant la nouvelle relation de la ville à la Morge dans l'extension contemporaine de son centre-ville .

Plan ci-après

